



Nullite d'un jugement de subrogation et d'orientation

Par **tweety**, le **05/05/2009** à **16:39**

Bonjour,

Un créancier a demandé au TGI de le subroger dans les droits du 1er créancier qui lui s'est désaisi de l'affaire , étant donné qu'il a été payé.

Seulement le juge n'était pas au courant que ce dernier avait été payé grâce à une partie des biens du débiteur en saisie immobilière.

je me suis référée à l'article 458 du ncpv mais il ne colle pas à mon cas malheureusement.

Je voulais savoir s'il était possible d'agir en nullité d'un jugement de subrogation et d'orientation, devant la Cour d'appel, lorsque l'assiette des lots mis en vente dans la saisie immobilière a été partiellement vendu?